PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ÉCOLE 2ème Trimestre

Année 2021-2022

Circonscription :	**Lillebonne**	**Date :**	**25/02/2022**
École :	**Primaire NOINTOT**	**Heure de début :**	**18h00**
		Heure de fin :	**20h00**

Liste des membres de droit : *(En cas d'absence, préciser après le nom « Absent ou Excusé »)*

La directrice :		**Secrétaire de séance :**		**L'IEN :**	
Mme Legay		Mme Cartel		Mme Cardoen (excusée)	
Les enseignants :		**Le maire ou son représentant :**		**Les représentants de parents d'élèves :**	
Mme	Le Barbé	Mme	Courcot	Mme	Paris
Mme	Moehrlé (excusée)	**Le DDEN :**		Mme	Lefebvre
Mme	Téqui			Mme	Grasso
Mme	Cartel	**Autres représentants :** mairie, association ...		M.	Lecoq (absent)
M.	Deveaux	Mme	Paris (ATSEM)	Mme	Lefrançois
Mme	Bunias	M.	Herrero (mairie Nointot)	Mme	Lauvernier (excusée)
Mme	Thouron	M.	Mauger (mairie Raffetot)	M.	Bailleul
Mme	Dupont (excusée)	M.	Tairon (mairie Raffetot)	Mme	Lebaillif
Mme		Mme/M.		Mme	Eudes
Mme/M.		Mme/M.		M.	Natin (absent)
Mme/M.		Mme/M.		Mme	Lambard (excusée)
Mme/M.		Mme/M.		Mme	Ponza (absente)
Mme/M.		Mme/M.		Mme	Benaziza
Mme/M.		Mme/M.		Mme/M.	
Mme/M.		Mme/M.		Mme/M.	
Mme/M.		Mme/M.		Mme/M.	

ORDRE DU JOUR (cocher les points abordés)

Pédagogie				**Organisation**		**Administratif**	
Équipe pédagogique		Équipement numérique	X	Équipement sportif		Demande de travaux-équipement / planification	
Effectifs et structure pédagogique	X	Partenariat		Règlement intérieur		Organisation des services, gestion des salles, plannings	
Organisation du temps scolaire		Accueil des PES		Sécurité : modalités des exercices d'évacuation et de confinement (PPMS)	X	Élections des représentants de parents d'élèves	
Programmations de cycles		Bilan de fin de cycle		Fêtes d'écoles	X	Sécurité (situations à soumettre…)	X
Évaluations nationales	X	Travail avec le RASED ou le pôle ressource	X			Hygiène (situations à soumettre…)	X
Évaluations internes		Aide aux élèves en difficultés : modalités de prise en charge					
Projet d'école (présentation, bilan, sorties…)	X	Décloisonnement, échanges de service					
Intervenants							
Bilan de coopérative scolaire (financier et projets)							
Évaluation							
Matériel didactique							
APC choix et contenus							

Délibérations du Conseil d'école :
Chaque point de l'ordre du jour est repris ci-dessous :

Ordre du jour:

- Effectifs et prévisions
- Hygiène, sécurité et équipements
- Projet d'école 2021/2025
- Projet Classe de découvertes CM2
- Vie scolaire
- Questions diverses

La directrice remercie tout d'abord Mme le Maire pour le travail de collaboration permettant d'apporter des solutions adaptées aux exigences des différents protocoles sanitaires afin de garantir la sécurité et la santé des enfants et des personnels de l'école.

Effectifs et prévisions :

Effectif actuel : 202 élèves pour 8 classes

75 en maternelle et 127 en élémentaire

Les inscriptions des PS (enfants nés en 2019) vont avoir lieu les 8, 15 et 22 mars.

Pour l'instant, 18 élèves en Petite Section sont attendus.

L'organisation pédagogique retenue pour l'an prochain sera la même que cette année :

L'organisation de deux classes mêlant les Petites et les Moyennes Sections sera reconduite. Les enfants progressent davantage en étant stimulés et responsabilisés ainsi.

P.S/M.S classe 1 : 9 PS + 13 MS	CE1 : 21
P.S/M.S classe 2 : 9 PS + 13 MS	CE2 : 26
G.S : 26	CM1 : 26
CP : 21	CM2 : 29

Hygiène, sécurité et équipements :

Hygiène :

- Le protocole sanitaire concernant le nettoyage des locaux et de la cantine reste à son plus haut niveau.
- Hormis le retrait du masque en cour de récréation, le protocole sur le temps scolaire reste aussi le même (masque en classe, aération des classes, lavage des mains)
- Il n'y a plus d'attestation à remplir pour les parents depuis le 21 février et un seul autotest suffit à J+2 à partir du 28 février. Cependant, le virus circule toujours à l'école.
- Une nouvelle campagne de tests salivaires aura lieu le 11 mars. Les kits seront distribués aux familles le jeudi 10 et à rapporter à l'école le vendredi matin.
- L'orthoptiste fera sa visite pour tous les enfants de PS (nés en 2017) le lundi 28 février.

  Ces bilans servent à aider et orienter les parents avant l'entrée dans les apprentissages fondamentaux.
- L'infirmière de la PMI de Bolbec a vu les enfants de 4 ans en novembre. Deux demandes de suivi par le médecin de la PMI ont été effectuées.
- La mise en œuvre du protocole sanitaire a conduit la municipalité à effectuer deux services de cantine pour les maternelles et deux services pour les élémentaires. Le nettoyage du réfectoire est effectué entre les deux services. Ce fonctionnement ne permet pas un retour aux horaires normaux pour l'instant.

Sécurité :

- Un exercice PPMS « risques majeurs » doit avoir lieu jeudi 3 mars. Le scénario est un accident de la route de transport de matières toxiques. Il sera réalisé en lien avec la mairie.
- Le système d'avertissement par signaux lumineux pour le PPMS « intrusion » est en cours d'installation. Un exercice pour vérifier le fonctionnement sera effectué ensuite.
- La sortie des enfants de PS/MS de Mme Bunias s'effectue du côté de la petite barrière. Cela permet aux enfants de rester à l'abri (en cas de mauvais temps) et

d'avoir à portée de main la liste des personnes autorisées à reprendre les enfants (notamment pour un éventuel remplaçant en cas d'absence de l'enseignante)

Équipements :

- Une étude est en cours pour l'installation d'un écran numérique interactif (ENI) en achat ou en location avec service de maintenance.
- L'école vient d'être dotée de 5 PC portables reconditionnés par Caux Seine Agglo (don Exxon Mobil)
- Le grillage côté cour maternelle a été changé par la municipalité.

Projet d'école 2021/2025 :

La problématique retenue par l'équipe est l'amélioration du langage (oral et écrit) pour développer toutes les compétences des élèves de la PS au CM2.

L'équipe enseignante travaille actuellement sur les actions suivantes :

- Langage en maternelle : « un mot par jour ». Selon des thèmes définis, de nouveaux mots sont appris et réutilisés tout au long d'une période dans les diverses activités scolaires

- Pratique de la dictée à l'adulte pour développer la construction correcte de phrases

- Lecture : travail sur la fluence de lecture (augmenter le nombre de mots lus en une minute) et mise en place du quart d'heure de lecture « Silence, on lit ! »

- Mathématiques : travail sur la compréhension des problèmes et la schématisation

- Arts : exprimer ses émotions. Ce travail est mené en lien étroit avec l'intervenante musique pour tous les niveaux. Les enfants découvrent les émotions et sont amenés à les mettre en scène

L'axe du projet concernant l'ouverture de l'école aux parents va voir le jour sous la forme de « cafés des parents ». Il va leur être proposé une intervention-débat sur le bon usage des écrans chez les enfants. Ce travail va être mené avec l'aide d'étudiantes en service sanitaire qui interviendront également en classe.

Afin de créer plus de liens entre les familles et l'école, l'école utilise maintenant l'application « EDUCARTABLE ». Pour l'instant, chaque enseignant prend en main ce nouveau service et se l'approprie à son rythme. Cet outil numérique permet de

communiquer aux parents des faits de la vie de classe, les devoirs ou simplement une information.

Le retour des parents sur cet outil est très positif. Cependant, ni les parents ni les enseignants ne souhaitent que l'utilisation de la plateforme se substitue au cahier de liaison. Les deux outils doivent coexister.

Classe de découvertes CM2 :

24 élèves de CM2 devraient partir dans le Puy de Dôme à Super-Besse du 30 mai au 3 juin 2022 pour une classe « Volcans et traditions » (randonnées, visites ferme fromagère et cité médiévale, parc Vulcania)

Le dossier est en cours et une réunion d'informations, pour les parents des enfants concernés, aura lieu avant ou après les vacances de printemps.

Le coût des séjours de classes de découvertes est généralement supporté par :

- les familles (selon le coefficient familial)

- l'association ANDEL qui organise des manifestation dans le seul but de récolter des fonds

- une subvention communale

Vie scolaire:

➔ Évaluations nationales CP bilan d'étape (initialement prévues en janvier, elle auront lieu du 28 février au 11 mars)

Ces évaluations de milieu d'année permettent plusieurs choses :

- Mesurer la progression individuelle de chaque enfant

- Aider à repérer les éventuelles difficultés afin de mettre en place les aides nécessaires

Les parents recevront individuellement les résultats de leur enfant.

➔ Les séances de natation vont à nouveau être possibles. Le vendredi après-midi pour les CM1 et les CP jusqu'aux vacances de printemps.

➔ Le rallye lecture CM2/6ème aura lieu uniquement sous forme de défi. Le rallye qui permettait la visite du collège n'aura pas lieu cette année.

➔ Les sorties scolaires pédagogiques sont en préparation. Le choix des thèmes et des lieux se fait en fonction des projets de chaque cycle (maternelle, CP, CE et

CM) et aussi en fonction des mesures sanitaires à respecter.

➔ Actions au profit de la coopérative scolaire :

- photo de classe le 21 mars

- vente de chocolats avant les vacances de printemps (menée par les parents bénévoles)

- proposition de vente d'un sac en toile décoré par les enfants

- fête de fin d'année : 25 juin ? Sous quelle forme ? en fonction des conditions sanitaires ?

L'équipe de bénévoles a besoin de nouveaux membres afin d'organiser au mieux cette fin d'année scolaire.

Questions diverses:

➔ Les parents demandent à la municipalité pourquoi elle fait construire un bâtiment neuf proche de l'école alors que l'école manque de place.

Mme le Maire répond que cette construction pour les équipements communaux était prévue depuis longtemps et que le budget communal ne peut être uniquement dédié à l'école.

➔ Les parents s'interrogent sur l'exiguïté de la garderie. Tant que le protocole sanitaire n'est pas allégé, la garderie reste dans l'ancienne classe de CM1 (au lieu de la salle de motricité) mais dès que le temps le permettra, les enfants pourront être dans la cour.

Pour l'instant, il n'y a plus d'espace libre pour la BCD à l'école. En attendant de retrouver un lieu pour la bibliothèque et pour la garderie, chaque classe a un fond de livres dans des bacs.

➔ Les parents interrogent la municipalité sur une aide financière possible comme « la cantine à 1 € ».

Les élus précisent que pour mettre en place cette action, il faudrait que la commune intègre un programme de l'état et également que tous les parents fournissent leur feuille d'imposition (ce qui n'est pas simple à obtenir). Il est également rappelé que c'est un des services de restauration les moins chers alentour, que les menus sont variés et effectués sous le contrôle d'une diététicienne et que les enfants ont des fruits et légumes frais.

➔ Toujours concernant la cantine, les parents demandent si il est toujours demandé aux enfants de goûter avant de jeter la nourriture et le temps passé à table.

Les enfants passent 35 à 40 min à table. Il faut nettoyer et désinfecter entre les deux services. Il est également toujours demandé aux enfants de goûter avant de vider l'assiette.

➔ Suite à une question de parents, la mairie indique qu'il n'y aura pas de centre aéré dans les locaux de l'école cet été.

La séance est levée à 20h00.

***Décret n°90-788 du 6 septembre 1990* – Organisation et fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires**
Art. 20. - A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

Signatures :

Président de séance

Laurence LEGAY

Secrétaire de séance :

Sandrine CARTEL

Transmis à l'IEN par la directrice d'école le : 11/03/2022

Partie réservée à la circonscription

Document reçu le :	Ce compte-rendu n'appelle aucune remarque particulière	
Réponse fournie le :	Ce compte-rendu appelle les remarques suivantes	

Remarque(s) éventuelles(s)

L'IEN